

Formation ÉDUCATION, FORMATION

Avant-projet de programme statistique 2007

page

MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE, DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR ET DE LA RECHERCHE

- Direction de l'évaluation et de la prospective - DEP..... 2

MINISTÈRE DE L'EMPLOI, DE LA COHÉSION SOCIALE ET DU LOGEMENT

- Direction de l'animation de la recherche, des études et des statistiques - DARES
- Sous-direction du suivi et de l'évaluation des politiques de l'emploi et de la formation
professionnelle..... 11

MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE ET DE LA PÊCHE

- Direction générale de l'enseignement et de la recherche - DGER..... 14

CENTRE D'ÉTUDES ET DE RECHERCHES SUR LES QUALIFICATIONS - CEREQ

- Département Production et usage de la formation continue - DFC 15

Extraits d'avant-projets de programmes statistiques présentés à d'autres formations 19

Fiches descriptives d'enquête pour avis d'opportunité..... 24

Fiche descriptive d'enquête présentée pour information 34

Ministère de l'éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche
Direction de l'évaluation et de la prospective - DEP

1. Exposé de synthèse

L'année 2007 verra l'extension de la constitution d'une « base nationale des identifiants élèves », qui devrait être généralisée au second degré à la rentrée 2008 et du « système d'information du 1^{er} degré ».

Par ailleurs, la refonte du système d'information sur le suivi des étudiants (SISE) sera engagée, après des études préalables en 2006. De même, le SIFA (Système d'information sur la formation des apprentis) devrait être généralisé à cette date.

2. Travaux nouveaux en 2007

2.1 Enquêtes nouvelles ou entièrement rénovées ou de périodicité supérieure à l'année

Panel de collégiens entrant au collège en 2007

L'analyse des carrières et des performances scolaires implique le recueil d'un grand nombre d'informations individuelles sur les élèves, leur famille et leur environnement. Elle nécessite aussi des observations répétées de leurs cheminements dans le système éducatif et de leurs acquis. C'est pourquoi à la fin des années soixante-dix, l'usage des enquêtes longitudinales s'est généralisé dans le champ de l'éducation. Initialisée en 1962 par l'Institut national d'études démographiques (INED), la technique du panel a ensuite été régulièrement mise en oeuvre en France par le Ministère de l'Education nationale à partir de 1973.

Le Panel d'élèves du second degré recruté à la rentrée scolaire 2007 s'inscrira dans le cadre de ces dispositifs. Il constituera le septième échantillon suivi d'élèves mis en place par le Ministère de l'Education nationale. Il a été précédé par quatre panels de collégiens (recrutés successivement en 1973, 1980, 1989 et 1995) et deux panels d'écoliers (recrutés aux rentrées scolaires 1978 et 1997).

Ce nouveau panel du second degré a pour objectif principal de **décrire et d'expliquer les carrières et performances scolaires des élèves depuis l'entrée en sixième jusqu'à la fin de la formation initiale**.

Plus précisément, le panel 2007 permettra :

- de **suivre de manière précise et détaillée les cheminements des élèves de l'échantillon au collège et au lycée, puis dans l'enseignement supérieur**. Le rendement du système éducatif pourra être ainsi apprécié au travers de mesures comme la proportion d'élèves parvenant sans redoubler aux différents niveaux de formation, le nombre d'années mis pour les atteindre ou encore le niveau d'acquis cognitifs ou socio-cognitifs atteint à certaines étapes du cursus scolaire. L'observation des élèves de la cohorte dans les premières années de l'insertion professionnelle permettra à plus long terme d'apprécier le rendement du système éducatif sur le marché du travail.

- de **mesurer l'égalité des chances devant l'enseignement** Grâce aux informations recueillies sur la famille des élèves et les caractéristiques des écoles qu'ils fréquentent, le panel d'élèves recruté en 2007 permettra de mieux comprendre les inégalités de trajectoires et de performances scolaires. En particulier, il rendra possible une mesure fine des disparités sociales de réussite à tous les niveaux d'enseignement. Il permettra aussi d'éclairer la manière dont se développent les inégalités sociales, en faisant le partage entre ce qui relève des caractéristiques individuelles et ce qui tient au contexte d'enseignement.

- **d'évaluer la manière dont l'école participe à l'intégration des enfants d'immigrés**. Les panels sont aujourd'hui la seule source statistique qui permet d'étudier les enfants d'immigrés – au

sens stricto sensu du terme, les élèves dont les parents sont nés étrangers à l'étranger. Les événements de l'automne dernier comme les études déjà réalisées sur ce sujet mettent en évidence la nécessité d'approfondir notre connaissance de cette population scolaire, en bénéficiant notamment d'une enquête aux effectifs suffisants pour permettre de distinguer les élèves selon le pays d'origine de leur famille.

Enquête auprès d'enseignants

Une enquête auprès d'enseignants des premier et second degrés devrait être menée comme en 2005, sur différents thèmes, et notamment afin d'appréhender les questions de formation et de carrière professionnelle.

Les compétences de base des élèves en français et en mathématiques en relation avec le socle commun, en fin d'école et en fin de collège.

Une évaluation de ces compétences est en préparation et fera l'objet d'une expérimentation en 2006 dans toutes les académies.

A compter de l'année suivante, elle concernera des échantillons d'élèves importants, aux plans national et académiques, de façon à permettre l'établissement d'indicateurs qui figureront dans les programmes annuels de performance de la mission « enseignement scolaire » de la LOLF.

2.2 Exploitations nouvelles ou renouvelées de fichiers administratifs pour 2007

SISE (Système d'information sur le suivi de l'étudiant)

Changements qualitatifs

L'enseignement supérieur, et plus particulièrement les universités, connaît une évolution majeure. Pour harmoniser les systèmes européens et rendre plus « visibles » de l'extérieur les formations supérieures il a été décidé de privilégier 3 niveaux de diplômes : licence (bac+3), master (bac+5) et doctorat (bac+8), d'où le nom de système LMD. De plus, pour faciliter la mobilité des étudiants, notamment hors de leur pays d'origine, un système de points ECTS (European Credit Transfer System) sera introduit (60 points correspondent grossièrement à une année d'étude).

Les universités et autres établissements d'enseignement supérieur ont entrepris de restructurer leur offre de formation et à la rentrée 2006 une grande majorité y sera parvenue. Le ministère a affiché très peu de consignes a priori, ce qui provoque un foisonnement des titres et de leurs appellations, et une incertitude quant à leur classement dans les nomenclatures standard. La rentrée 2006 devrait voir une certaine stabilisation du nouveau système de diplômes et permettre le repérage de l'« école doctorale » de rattachement des doctorants. Mais il sera difficile de publier des séries statistiques homogènes compte tenu des différents changements évoqués.

Extension du champ

Conformément aux orientations de moyen terme, le système de remontées individuelles sur les étudiants sera proposé aux établissements non encore couverts. Pour l'année universitaire 2006-2007, l'augmentation du nombre d'écoles d'ingénieurs entrant dans SISE et surtout d'écoles de management devrait se poursuivre. La progression est lente parce qu'elle passe par des négociations bilatérales nécessairement longues et que l'entrée dans le système SISE se fait sur la base du volontariat.

Refonte de SISE

Une étude sur la refonte du système SISE, qui a plus de 10 ans, sera engagée en 2007, sur la base d'une étude préalable menée en 2006. Elle prendra en compte les travaux du cadre de cohérence élaboré dans le cadre d'une structure regroupant les représentants de la CPU, des directions du ministère et de l'agence de mutualisation des universités.

SIFA (Système d'information sur la formation des apprentis) :

L'enquête sur support papier (dite enquête n 51) demande à chaque Centre de Formation d'Apprentis (CFA) de remplir des tableaux sur les effectifs d'apprentis selon les formations suivies, le sexe, l'origine scolaire, etc. Le nouveau système consiste pour les CFA à transmettre des fichiers individuels. Cela ouvre la possibilité de faire à la demande tous les croisements de critères possibles, et également de repérer les doubles entre fichiers d'élèves et fichiers d'apprentis.

Les négociations avec chacune des Régions (qui ont la responsabilité de l'apprentissage) et la mise en place technique dans chaque CFA progressent. L'objectif est que l'ensemble des régions participent au dispositif en 2007.

2.3 Travaux statistiques rénovés

Mise en place d'une base nationale des identifiants élèves-étudiants

Cette base permet d'attribuer un numéro (INE=Identifiant national élève-étudiant) à un élève nouvellement inscrit dans le système éducatif et de retrouver ce numéro tout au long de sa carrière scolaire, en cas de besoin (notamment lors de la mobilité vers l'apprentissage, l'enseignement agricole, l'enseignement supérieur, ...). Ce numéro servira à améliorer la gestion du système éducatif (élimination des doubles inscriptions, ...) et sera inclus, sous une forme cryptée, dans les fichiers à finalité statistique pour permettre l'étude de trajectoires d'élèves.

Une première expérimentation a été faite début 2005 en lien avec l'expérimentation du système d'information (SI) du premier degré. Le système est opérationnel depuis la rentrée 2005 sur le premier degré pour accompagner la première phase du projet « SI du 1er degré », puis devrait s'étendre au 2nd degré en 2008. De même, il sera étendu au supérieur, à l'apprentissage et à l'enseignement délivré dans des établissements sous tutelle d'autres ministères que celui de l'éducation nationale.

Système d'information du 1^{er} degré

Ce système gèrera des informations individuelles sur les élèves, des informations sur les divers intervenants, des informations générales sur l'école et un outil de simulation de la carte scolaire. Il sera partagé (avec des droits d'accès différenciés) par les directeurs d'école, les inspecteurs (IEN et IA) et les collectivités territoriales concernées.

Le système se généralise progressivement depuis la rentrée 2005. Ce système devrait permettre de pallier l'absence de remontée complète d'information par école (enquête 19) depuis 2000 en raison d'une grève administrative des directeurs d'école.

Système d'information sur les moyens des établissements publics du 2nd degré

Par suite de la loi « Initiative et responsabilités » d'août 2004 les personnels d'accueil, de restauration, d'hébergement et d'entretien général des lycées et collèges publics seront gérés par les collectivités territoriales. Ces dernières gèreront les affectations de ces personnels et remplaceront éventuellement la mise à disposition de personnels par des contrats de service. Pour continuer à rendre compte de la répartition des moyens selon le département, la région, la zone (ZEP, ZUS,...) ou le type d'établissement, le service statistique du MENSUR doit obtenir des collectivités territoriales une information sur les moyens qu'elles affectent au niveau de chaque établissement. Un projet de décret en Conseil d'Etat a été établi à cet effet et a fait l'objet de discussion avec les associations de collectivités territoriales.

3. Opérations répétitives

3.1. Enquêtes

Thème 1 : effectifs d'élèves, d'apprentis et d'étudiants

Enquêtes statistiques

n° 19	Les effectifs d'élèves dans l'enseignement préélémentaire et élémentaire <i>Sera supprimée après la mise en place du SI 1er degré</i>
16, 17, 18	Les effectifs d'élèves des établissements privés dans l'enseignement secondaire, les classes préparatoires aux grandes écoles et les sections de techniciens supérieurs. (hors système d'information SCOLARITE)
32	Les effectifs d'élèves scolarisés dans les établissements hospitaliers et médico-éducatifs
10	Les effectifs d'apprentis (enquête rapide) <i>Sera remplacée progressivement par SIFA</i>
51	Les effectifs dans les centres de formation d'apprentis (CFA) (enquête détaillée) (pour les CFA ne fournissant pas de fichier informatique) <i>Sera remplacée progressivement par SIFA</i>
26, 27, 48	Les effectifs d'étudiants des établissements d'enseignement supérieur hors université (pour les établissements hors SISE) <i>Seront supprimées après l'extension de SISE à tous les établissements</i>
43	Suivi de la scolarité d'élèves entrés au cours préparatoire en 1997
47	Suivi de la scolarité d'élèves entrés en 6 ^{ème} en 1995 plus de suivi en 2007
53	Le devenir des bacheliers 2002

Thème 7 : insertion, liaison formation-emploi

Enquêtes statistiques

74, 75	L'insertion professionnelle des jeunes sortis de l'enseignement scolaire ou de l'apprentissage
--------	--

3.2. Exploitation de fichiers administratifs

Thème 1 : effectifs d'élèves, d'apprentis et d'étudiants

Exploitations de systèmes d'information ou de collectes sous statut administratif

n° 9	Les élèves non francophones nouvellement arrivés en France
n° 3 et 12	L'intégration des élèves handicapés dans les premier et second degrés
SCOLARITE	Les élèves dans les établissements publics et privés du 2nd degré (informations au niveau individuel)
SIFA	Système d'information sur la formation des apprentis (informations au niveau individuel)
SISE - Inscriptions	Les effectifs d'étudiants dans les universités et assimilés, les IUFM, certaines écoles d'ingénieurs et de management (informations au niveau individuel)
SISE-diplômes	Diplômes délivrés dans les universités (informations au niveau individuel)
20	Les nouveaux inscrits en première année de cursus licence dans les établissements publics universitaires

Thème 2 : personnels enseignants et non-enseignants*Exploitations de systèmes d'information ou de collectes sous statut administratif*

65	Le personnel rémunéré au titre du ministère de l'Éducation nationale (fichiers de paye)
29	Les mouvements des corps d'instituteurs et professeurs des écoles : constat et prévisions (application AGAPE)
22	Le service des enseignants dans les établissements publics du 2nd degré (Application « Bases relais »)
64	Les absences non remplacées des enseignants

Thème 3 : les établissements scolaires et universitaires*Exploitations de systèmes d'information ou de collectes sous statut administratif*

5	Base Centrale des Établissements (BCE)
52	Parc immobilier et capacités d'accueil des établissements publics du 2nd degré (application EPI)
70	Les technologies de l'information et de la communication (application ETIC)

Thème 4 : aspects financiers, moyens consacrés à l'enseignement*Exploitations de systèmes d'information ou de collectes sous statut administratif*

1	Les comptes financiers des établissements publics d'enseignement du 2nd degré (application COFI-Pilotage)
8	Recensement des subventions reçues au titre de la taxe d'apprentissage par les établissements et CFA du secondaire.

Thème 5 : vie scolaire et universitaire, examens, diplômes et bourses*Exploitations de systèmes d'information ou de collectes sous statut administratif*

4	Les résultats aux examens des enseignements technologique et professionnel
61	Les résultats aux examens du diplôme national du brevet (enquête rapide sur les résultats agrégés par département puis résultats au niveau individuel extraits de l'application OCEAN)
59	Les résultats du baccalauréat général, technologique et professionnel : (enquête rapide sur les résultats agrégés par académie)
60	Les résultats du baccalauréat général, technologique et professionnel : (résultats au niveau individuel extraits de l'application OCEAN)
55	Les élèves et étudiants boursiers des établissements d'enseignement supérieur (application AGLAE)
62	La validation des acquis professionnels dans l'enseignement professionnel et technologique
76	Les phénomènes de violence dans les établissements du second degré et les circonscriptions du premier degré (application SIGNA)
77	L'absentéisme scolaire dans le second degré
67	La validation des acquis professionnels dans les établissements d'enseignement supérieur

Thème 6 : formation continue*Exploitations de systèmes d'information ou de collectes sous statut administratif*

42	La formation continue des enseignants et des ATOSS (applications AGAPE, AGORA, EPP, GAIA)
63	Bilan des actions de formation continue dans les GRETA et les CAFOC (application STAGE qui sera remplacée en 2007 par PROGRE)
6	Bilan des actions de formation continue dans l'enseignement supérieur

Thème 8 : Évaluation des acquis des élèves et des jeunes

Exploitations de systèmes d'information ou de collectes sous statut administratif

Les évaluations-bilans

Les évaluations-bilans en fin d'école et en fin de collège, sont organisées depuis 2003 selon un cycle dans lequel se succèdent les domaines disciplinaires :

- en 2003, ont eu lieu des évaluations de la maîtrise de la langue et des langages en fin d'école et de maîtrise des compétences générales en fin de collège,
- les acquis en langues vivantes étrangères ont été évalués en 2004 et le comportement des élèves à l'égard de la vie en société l'a été en 2005,
- au cours de l'année scolaire 2005-2006, c'est le tour de l'histoire-géographie-éducation civique.

La poursuite du cycle est d'ores et déjà engagée :

- une évaluation en sciences expérimentales, expérimentée en 2006, sera réalisée en 2007 ;
- une évaluation en mathématiques aura lieu l'année suivante.

Puis le cycle reprendra.

Ces opérations sont réalisées sur des échantillons nationaux d'élèves ; au-delà des épreuves proprement dites, des questionnaires de contexte sont soumis aux élèves, aux chefs d'établissements et éventuellement aux enseignants.

4. Allègement de la charge statistique

La couverture des établissements du second degré privés par le système 'Scolarité' (base de données anonymées sur les élèves du 2nd degré) permet de supprimer progressivement l'enquête papier auprès de ces établissements. De même, la généralisation du système d'information du premier degré permettra de supprimer l'enquête 19 papier.

De manière générale, le service s'efforce de limiter les enquêtes auprès des établissements en utilisant les informations contenues dans les systèmes d'information du ministère. Le service statistique du MENSUR intervient depuis de nombreuses années lors de la conception de ces systèmes afin qu'ils intègrent bien la dimension « pilotage global » des unités (de l'établissement à l'administration centrale), autrement dit qu'ils permettent d'établir des statistiques et des indicateurs pertinents et ne se limitent pas à la gestion purement administrative de cas individuels. La prochaine transformation de la Direction de l'évaluation et de la prospective en Direction de l'évaluation, de la prospective et de la performance devrait renforcer cette implication de la direction dans l'élaboration des systèmes d'information du ministère.

5. Aspects particuliers du programme 2007

5.1 Aspects régionaux et locaux

Dans le cadre de la LOLF, de nouveaux indicateurs de performance seront déclinés au niveau académique, voire établissement.

Par ailleurs, dans le cadre de l'application de la loi du 13 août 2004, un projet de convention cadre entre l'Etat et les régions et départements devrait commencer à être décliné au plan local en 2006 et généralisé en 2007. Ce projet, présenté lors de la journée du CNIS de mai 2005, prévoit la mise à disposition des collectivités locales de données statistiques utiles à leurs nouvelles compétences, mais aussi permettra de préciser la nature des collaborations entre les services académiques et les collectivités territoriales.

5.2 Aspects environnement

Sans objet.

5.3 Aspects européens

Des données sont transmises de façon globale dans le cadre de la collecte dite « UOE » (UNESCO, OCDE, EUROSTAT), complétée par quelques tableaux pour Eurostat. Elles alimentent principalement deux publications :

- les *Chiffres-clés* d'Eurostat (dernière édition : juillet 2005),

- *Regards sur l'éducation* de l'OCDE : les indicateurs de l'OCDE (dont la dernière édition vient de paraître en septembre 2005).

Par ailleurs, le règlement européen sur les statistiques de l'éducation devrait commencer à entrer en application.

6. Diffusion des travaux

La diffusion électronique des travaux et données de la DEP sera poursuivie en veillant à assurer un accès plus simple à l'information, notamment en direction de la presse et des enseignants.

7. Suivi des travaux prévus au programme moyen terme 2004-2008

Opérations	Unité	Prévision	Suivi
Base Nationale Identifiants Elèves	DEP	Constitution à terme d'un répertoire d'identification couvrant l'ensemble du système éducatif.	Opérationnel pour le premier degré à la rentrée 2005 Expérimentation sur le second degré à planifier
Constitution de fichiers anonymes d'élèves avec identifiants sur l'ensemble du système éducatif, pour la recherche et les études (FAERE)	DEP	L'objectif pourrait être atteint à 80% en 2008	Aspects techniques résolus. Déclaration CNIL en cours. Demandes à recueillir.
Système d'information sur le 1 ^{er} degré	DEP et MEN dans son ensemble	Système d'information sur les élèves et les écoles.	En cours : généralisation progressive.
Mise en place d'un système d'information sur les moyens des établissements d'enseignement (IME)	DEP	Système partagé avec les collectivités territoriales	En cours : discussions avec les collectivités territoriales engagées en avril 2005
L'absentéisme scolaire dans le second degré	DEP	Enquête interne expérimentale faite en 2003-2004 et stabilisation.	Fait
Enquête PIRLS (Progress in international reading literacy study)	DEP	Évaluation des élèves du primaire en « littéracie ». Exécution en 2006.	En cours de préparation
Enquête PISA	DEP	Compétences des élèves de 15 ans. Exécution en 2006	En cours de préparation
Nouveau panel de collégiens	DEP	Remplacement du panel de 1995.	Nouveau panel prévu en 2007
Prolongation du panel étudiant-élèves pour constitution d'un panel démographique	INSEE	Reprise par l'INSEE de ce panel de la DEP	Fait. 1 ^{ère} enquête réalisée en 2005, prochaine en 2006.

ANNEXE : Liste des publications effectivement diffusées en 2005-2006

- *L'ETAT DE L'ECOLE* – 15^{ème} édition - octobre

- *REPERES ET REFERENCES STATISTIQUES* – 22^{ème} édition – septembre

- *LES GRANDS CHIFFRES DE L'EDUCATION NATIONALE 2004-2005* (français - anglais)

- *GEOGRAPHIE DE L'ÉCOLE n°9*

- *Les Notes d'Information : 43 numéros en 2005*

- *Les Notes d'Évaluation : 13 numéros en 2005*

- *LA REVUE ÉDUCATION & FORMATIONS :*

- Projections du système éducatif à long terme- exercice 2004 – Disparités entre collèges publics en 2003-2004 – n°71 juin

- Les représentations des élèves du panel 1995, sept ans après leur entrée en sixième – n°72- septembre

LES DOSSIERS ÉDUCATION & FORMATIONS :

- étude docimologique du baccalauréat de la session 2003 n°172 – décembre

- appréciations des pratiques et des organisations pédagogiques de quatre structures expérimentales n°171 - décembre

- regard sur les contrats éducatifs locaux n°170 – novembre

- Programme incitation à la lecture et à l'écriture en centres de loisirs sans hébergement. Expérimentation dans vingt départements pilotes 2002-2003 – n°169 – novembre

- L'insertion des jeunes dans la vie active et le pilotage de la formation professionnelle au niveau régional n°168 - octobre

- Portrait des enseignants du premier degré n°167 –septembre

- Le redoublement au cours de la scolarité obligatoire : nouvelles analyses, mêmes constats - n° 166- mai

- Le fonctionnement du brevet informatique et internet au collège n°165 –avril

- Les politiques documentaires dans les collèges n° 164 – avril

- Portrait des enseignants de collèges et lycées – Interrogation de 1 000 enseignants du second degré en mai-juin 2004 n°163 – avril

- La réussite en licence en un an, deux ans et trois ans n° 161 janvier

- Les pratiques d'évaluation des enseignants en collège n°160 janvier

- *PUBLICATIONS ELECTRONIQUES*

- Regards sur le système éducatif français (Internet et CD – ROM)

- Indicateurs de performances des lycées d'enseignement général et technologique et des lycées professionnels- Résultats des évaluations des élèves CE2 – 6e

- Réseau européen des responsables des politiques d'évaluation des systèmes éducatifs

- Appels d'offres de recherche sur l'éducation : projets retenus et rapports d'études

- Tableaux statistiques- TS Résultats détaillés d'enquêtes au niveaux national, académique ou départemental : en ligne et nouvelles parutions signalées aux abonnés : 50 numéros (environ) en 2005

Sites Internet sous la responsabilité éditoriale de la DEP

1 – Sites généraux de publications

- **Les publications de la DEP** actualités et archives sur le site du ministère, rubrique « évaluation et statistiques » : <http://www.education.gouv.fr/stateval>

- **Regards sur le système éducatif français** : http://www.education.gouv.fr/stateval/DPD_WEB/index.htm

- **IVAL** : Indicateurs de résultats des lycées d'enseignement général et technologique et des lycées professionnels : <http://indicateurs.education.gouv.fr/>

- Le portail de l'**Infocentre ministériel** : <http://www.infocentre.education.fr>

- **Indicateurs généraux** : <http://www.cisad.adc.education.fr/indgen>

2 – Sites relatifs à l'évaluation des élèves :

- Le portail de l'évaluation des élèves : <http://educ-eval.education.fr>

- Les outils professionnels d'aide à l'évaluation diagnostique des élèves

<http://www.banqoutils.education.gouv.fr/>

3 – Autres sites thématiques :

- Haut Comité Éducation Économie Emploi : <http://cisad.adc.education.fr/hce3/>

- Haut Conseil de l'Évaluation de l'École : <http://cisad.adc.education.fr/hcee/>
- Programme interministériel de recherche sur les processus de déscolarisation : <http://cisad.adc.education.fr/descolarisation/>
- Le Réseau européen des responsables des politiques d'évaluation des systèmes éducatifs : <http://cisad.adc.education.fr/reva/>

Ministère de l'emploi, du travail et de la cohésion sociale
Direction de l'animation de la recherche, des études et des statistiques - DARES
Sous-direction du suivi et de l'évaluation des politiques d'emploi et de formation professionnelle

(Noter que ce qui relève de l'emploi, dans le programme de la DARES, est examiné par la formation Emploi, revenus)

1 - Exposé de synthèse

Dans le champ des politiques de l'emploi et de la formation professionnelle, l'activité de la DARES en 2007 se structurera selon les axes définis dans les orientations de moyen terme des programmes statistiques :

- L'effort de mise à disposition régulière (mensuelle ou trimestrielle) de statistiques détaillées sur les publics des dispositifs de la loi de Cohésion Sociale (contrat d'accompagnement vers l'emploi, contrat initiative emploi, contrat d'avenir, Contrat d'insertion-revenu minimum d'activité) sera poursuivi. Une exploitation statistique des informations collectées par le CNASEA sur la situation professionnelle des bénéficiaires de ces nouveaux contrats six mois après leur sortie de dispositifs sera également réalisée afin d'alimenter les indicateurs de la LOLF et de fournir aux régions des indicateurs de suivi territorialisés.
- La part croissante des collectivités territoriales dans la gestion et la mise en œuvre des politiques d'emploi impliquera la poursuite du travail important de concertation de l'ensemble des acteurs pour assurer le suivi de l'ensemble des actions mises en œuvre.
- L'application de gestion des parcours des jeunes suivis par les missions locales (PARCOURS 3) sera largement mobilisée pour suivre le Contrat d'Insertion à la Vie Sociale et analyser l'insertion professionnelle des jeunes ainsi que les aides dont ils bénéficient pour résoudre leurs difficultés de logement, de santé ou d'insuffisance de ressources.
- La DARES exploitera les deux enquêtes sur la formation continue qui seront déroulées en 2006 : l'enquête Adult Education Survey (auprès des ménages) et l'enquête CVTS 3 (auprès des entreprises).
- Un nouveau dispositif d'enquêtes par panel sera lancé afin d'évaluer l'impact des mesures de politique d'emploi et de formation sur l'insertion professionnelle des bénéficiaires. Le protocole précis d'interrogation (nombre de dispositifs suivis, construction et taille des échantillons, cadencement des interrogations...) sera précisé au cours de l'année 2006 sur la base d'une expertise des panels précédents demandée à une équipe de recherche. Une enquête auprès des particuliers employeurs est également envisagée afin d'évaluer les premiers effets du plan de développement des services à la personne.

2 - Travaux nouveaux pour 2007

L'année 2007 sera surtout marquée par le lancement d'un ensemble d'enquêtes visant à analyser le devenir des personnes passées par des contrats aidés ou des dispositifs de formation professionnelle et les conditions de déroulement de leur passage en contrat. L'interrogation simultanée d'individus « témoins » présentant des caractéristiques proches mais n'ayant pas bénéficié de contrats est envisagée. L'organisation précise de ce nouveau dispositif d'enquêtes reste encore aujourd'hui à définir.

En fin d'année 2007, une enquête auprès de particuliers employant des salariés à leur domicile est envisagée afin d'évaluer les premiers effets du plan de développement des services à la personne.

3 - Opérations répétitives

La sous-direction continuera à suivre les divers dispositifs de la politique de l'emploi et de la formation professionnelle. Les mesures publiques de politique d'emploi et de formation font l'objet de remontées statistiques mensuelles (tableau de bord) et de publications trimestrielles ou annuelles portant sur les caractéristiques des bénéficiaires, des utilisateurs et des mesures. Les remontées en 2007 concerneront les mesures suivantes : contrat initiative emploi, contrat insertion-revenu minimum d'activité, contrat jeune en entreprise, contrat de professionnalisation, ACCRE, exonérations de charges zonées (ZRR, ZRU, ZFU), contrat d'accompagnement vers l'emploi, contrat d'avenir, PACTE, CIVIS, emplois familiaux, entreprise d'insertion, association intermédiaire, entreprise de travail temporaire d'insertion.

Le département « formation professionnelle et insertion professionnelle des jeunes » poursuivra le suivi statistique des organismes de formation (exploitation des bilans pédagogiques et financiers), de l'action des conseils régionaux en matière de formation professionnelle (enquête annuelle), des stages en direction des demandeurs d'emploi (base de données consolidée des stagiaires) et réalisera le compte de la formation professionnelle.

4 - Allègement de la charge statistique des entreprises

Le suivi du contrat de professionnalisation devrait être assuré, courant 2006, de façon dématérialisée via la constitution d'une base de données alimentée « en temps réel » par les Organismes Collecteurs agréés (OPCA). Il est envisagé de mettre également en place un suivi dématérialisé du contrat d'apprentissage via la constitution d'une base de données alimentée « en temps réel » par les organismes consulaires. La mise en place de cette deuxième application devrait aboutir au cours de l'année 2007. Ces deux projets constitueront un allègement de la charge des OPCA et des organismes consulaires qui n'auront plus à renvoyer les conventions d'embauches aux Directions Départementales du Travail. L'apport réside également dans le caractère dynamique de cette base, qui contiendra des éléments de suivi des contrats (rupture éventuelle, accès à la qualification et situation professionnelle à l'issue du contrat).

5 - Aspects particuliers du programme 2007

5.1 Aspects régionaux et locaux

Bien que la formation professionnelle soit une compétence décentralisée aux Conseils Régionaux, le système d'information reste encore national à bien des égards. Ainsi, le suivi financier et physique de la formation professionnelle des salariés, renseigné à partir des bordereaux fiscaux 24-83 établis au niveau des entreprises, n'est pas régionalisable pour les entreprises possédant des établissements dans plusieurs régions. La constitution, par la DARES, d'une base de données des demandeurs d'emploi en stages de formation rémunérés par l'Etat, l'Unedic et les Régions permet toutefois d'envisager l'élaboration progressive d'un compte régional de la formation des demandeurs d'emploi. Cette base, complétée par la refonte de l'enquête annuelle sur l'action des Conseils régionaux en matière de formation continue et d'apprentissage devrait aider les Régions à construire des indicateurs homogènes sur l'ensemble du territoire afin de mieux piloter leur action et alimenter les travaux de la commission des comptes du Conseil National de la Formation professionnelle tout au long de la vie.

5.2 Aspects européens

La DARES produit annuellement le volet français de la base de données PMT (politiques du marché du travail) d'Eurostat et participe à la task force d'Eurostat ayant pour mandat de réviser la méthodologie de cette base et d'améliorer sa capacité à fournir des indicateurs pour le suivi de la Stratégie européenne pour l'emploi.

6 - Liste des publications

Le bilan de la politique de l'emploi en 2004, Les Dossiers de la DARES, qui doit paraître prochainement, rassemblera les *Premières Informations / Premières Synthèses* relatifs aux bénéficiaires des mesures de politiques d'emploi et de formation au cours de l'année 2004

C. Bonaïti, A. Fleuret, P. Pommier, P. Zamora (2006) « Pourquoi les moins qualifiés se forment-ils moins ? » *Les Travaux* » de l'Observatoire National de la Pauvreté et de l'Exclusion Sociale – 2005-2006

S. Mas, H. Thélot (2005) « Les résidents des ZUS dans six dispositifs de la politique d'emploi en 2003 » Rapport de l'Observatoire national des zones urbaines sensibles 2005

7 - Suivi des travaux prévus au programme de moyen terme 2004-2008

Opérations	Unité	Prévision	Observations	Suivi
Enquête sur la validation des acquis de l'expérience	DARES	En 2006, auprès des personnes ayant candidaté à un processus de VAE	Un rapport au Parlement est prévu avant 2007.	Toujours prévue à cette échéance
Enquête sur la formation professionnelle (CVTS-3)	CEREQ - DARES	En 2006, sur 2005, auprès des entreprises.	Enquête Continuing Vocational Training Survey (CVTS) réalisée en 1992 et 2000.	Toujours prévue à cette échéance
Enquête sur la formation continue	Division de l'emploi de l'Insee, CEREQ, DARES	En 2006, auprès des ménages.	Enquête complémentaire à l'enquête emploi. éventuellement couplée avec CVTS	Toujours prévue à cette échéance
Enquête sur le déroulement et la rupture des contrats jeunes en entreprise	DARES	En janvier 2006, auprès d'un échantillon de 3 000 jeunes entrées en CJE entre 2002 et 2004 (2 000 rompants, 1 000 non rompants)		En cours

**Ministère de l'agriculture, de l'alimentation, de la pêche et des affaires rurales
Direction générale de l'enseignement et de la recherche - DGER**

Opérations répétitives

- Enquête annuelle sur les effectifs d'élèves auprès de tous les établissements publics et privés d'enseignement général, technologique et professionnel agricole :

Enquête à caractère administratif, exhaustive auprès de 860 établissements.

- Enquête annuelle sur la formation professionnelle continue auprès de tous les centres agricoles publics et privés :

Enquête à caractère administratif, exhaustive auprès de 500 établissements.

- Enquête annuelle sur le cheminement scolaire et professionnel des élèves et des apprentis sortis de l'enseignement agricole :

Enquête statistique auprès des ménages. Les enquêtés sont sortant d'environ 1 000 établissements et centres de formation d'apprenti (les établissements et centres existant sont exhaustivement concernés). Sont enquêtés en alternance les élèves et apprentis ayant préparé un CAPA ou un BTA, BAC Technologique, Professionnel ou Scientifique et les élèves et apprentis ayant préparé un BEPA ou un BTSA (année suivante).

En 2006, le niveau interrogé sera celui du CAPA, du BTA et du BAC Technologique, Professionnel ou Scientifique. L'enquête analyse le cheminement scolaire et professionnel des jeunes durant les 45 mois qui suivent une formation professionnelle agricole terminée en 2003.

Centre d'études et de recherches sur les qualifications - CEREQ Département Production et usage de la formation continue - DFC

1- Exposé de synthèse

L'année 2007 verra s'achever les travaux statistiques entrepris en 2006 pour l'enquête FC 2006 complémentaire à l'enquête emploi sous la responsabilité de l'Insee ainsi que l'enquête européenne CVTS-3 relative aux politiques de formation des entreprises pendant l'année 2005. Seule l'enquête administrative 24 83 relative aux dépenses de formation continue des entreprises sera reconduite.

2 - Travaux nouveaux pour 2007

2.1 Enquêtes vraiment nouvelles :

Néant

2.2 Exploitations nouvelles

Au cours de l'année 2007 débiteront les travaux d'apurement et d'exploitations de trois fichiers :

- le fichier issu de l'enquête complémentaire à l'enquête emploi Formation Continue 2006, première enquête expérimentale conduite en lien avec Eurostat portant sur le niveau d'éducation des adultes ;
- le fichier issu de l'enquête CVTS-3 sur les politiques de formation continue et initiale des entreprises, désormais obligatoire à l'échelle de l'Union européenne (demande en cours auprès du Comité du Label) ;
- Le fichier issu du croisement de ces deux enquêtes après autorisation du Comité du Secret déjà informé.

2.3 Autres travaux rénovés prévus pour 2007

L'enquête administrative 24 83 fait désormais l'objet d'une saisie centralisée permettant le recueil plus rapide et plus fiable de l'information issue des déclarations fiscales des entreprises. Le traitement de cette information devrait permettre de se dispenser des travaux de redressement opérés jusqu'alors à l'aide des DADS.

3 - Opérations répétitives

Recueil et traitement des informations issues des déclarations fiscales des entreprises relatives à leurs dépenses de formation continue (24 83) de l'année 2006.

3.1 Enquêtes

Enquête 24 83

3.2 Exploitation de fichiers administratifs

Fichier 24 83

3.3 Autres

Néant

4 - Allègement de la charge statistique des entreprises

Afin d'alléger la charge statistique pesant sur les entreprises la possibilité d'une réponse en grande partie dématérialisée est offerte pour les entreprises répondant à l'enquête CVTS-3.

5 - Aspects particuliers du programme 2007

5.1 Aspects régionaux et locaux

Néant

5.2 Aspects environnement

Néant

5.3 Aspects européens

Au cours de l'année 2007 (fin d'année) seront publiés de façon coordonnée en France (INSEE, DEP, DARES, CEREQ) les résultats de deux enquêtes européennes FC 2006 et CVTS-3 ainsi que de leur croisement. Ces résultats devraient contribuer à l'évaluation des effets de la réforme de la formation continue intervenue dans la loi du 4 mai 2004. Eurostat devrait aussi publier les premiers indicateurs européens issus de l'exploitation de CVTS-3.

6 - Diffusion des travaux

La publication des premiers résultats des enquêtes pré-citées font l'objet d'une coordination inter-administrative. Les fichiers une fois disponibles après ces premières publications feront l'objet d'une exploitation par des groupes de travail thématiques associant des chercheurs issus de laboratoires de recherche universitaires et CNRS après autorisation du Comité du secret.

7 - Suivi des travaux prévus au programme à moyen terme 2004-2008

A ce jour ces travaux sont en conformité avec les prévisions du programme à moyen terme. Le bilan de leur exécution devrait permettre quelques modifications concernant les futures enquêtes européennes tant en ce qui concerne l'enquête « Adult education survey » qui devrait revêtir un caractère obligatoire avec une périodicité quinquennale que l'enquête CVTS-4.

Annexe : Liste des publications

Les publications issues d'enquêtes statistiques diffusées en 2005-2006 concernent uniquement l'exploitation de l'enquête annuelle 24 83. Publication des projets de lois de finances initiales relatives à la formation professionnelle 2005 et 2006, mise en ligne des résultats sur le site du Cereq et publication du rapport annuel, alimentation des portraits statistiques de branche en ligne sur le site du Cereq.

Tableau récapitulatif des travaux prévus au programme à moyen terme 2004-2008

Les travaux sur fond grisé ont été ajoutés au tableau de suivi de l'an dernier.

Opérations	Unité	Prévision	Observations	Suivi
Dispositif rénové d'observation des entrées dans la vie active	CEREQ	Par alternance, génération pleine sur 40 000 questionnaires (1998, 2004) et mini-génération sur 10 000 questionnaires (2001; 2007)		- Génération 2001 : achevé - Génération 98 : 3 ^e interrog. achevée - Génération 2004 : en préparation
Enquête sur la formation professionnelle (CVTS-3)	CEREQ - DARES	En 2006, sur 2005, auprès des entreprises.	Enquête Continuing Vocational Training Survey (CVTS) réalisée en 1992 et 2000.	Toujours prévue à cette échéance
Enquête sur la formation continue	Division emploi de l'Insee, CEREQ, DARES	En 2006, auprès des ménages.	Enquête complémentaire à l'enquête emploi. éventuellement couplée avec CVTS	Toujours prévue à cette échéance
Enquête sur la validation des acquis de l'expérience	DARES	En 2005, auprès des personnes ayant candidaté à un processus de VAE	Un rapport au Parlement est prévu avant 2007.	Enquête prévue en 2006
Mise en place d'un système d'information sur les moyens des établissements d'enseignement (IME)	DEP	Début de réflexion en fin d'année 2003.	Système partagé avec les collectivités locales.	En cours : discussions avec les collectivités territoriales engagées en avril 2005
Enquête sur l'assiduité des élèves	DEP	Durant l'année scolaire 2003-2004.		Fait
Enquête PIRLS (Progress international reading literacy study)	DEP	En 2005 ou 2006.	Evaluation des élèves du primaire et "littéracie". Exécution en 2006	En cours de préparation
Enquête PISA	DEP	En 2006.	Compétences des élèves de 15 ans.	En cours de préparation
Nouveau panel de collégiens	DEP	Entre 2004 et 2008.	Remplacement du panel de 1995.	Nouveau panel prévu en 2007

Opérations	Unité	Prévision	Observations	Suivi
Base Nationale Identifiants Elèves	DEP	Constitution à terme d'un répertoire d'identification couvrant l'ensemble du système éducatif		Opérationnel pour le 1er degré dès la rentrée 2005. Expérimentation sur le second degré à planifier
Constitution de fichiers anonymes d'élèves avec identifiants sur l'ensemble du système éducatif, pour la recherche et les études (FAERE)	DEP	L'objectif pourrait être atteint à 80% en 2008		Aspects techniques résolus. Déclaration Cnil en cours. Demandes à recueillir
Système d'information sur le 1er degré	DEP et MEN dans son ensemble	Système d'information sur les élèves et les écoles		En cours : généralisation progressive
Prolongation du panel étudiant-élèves pour constitution d'un panel démographique	Insee		Reprise du panel DEP par l'Insee pour les personnes ayant quitté le système éducatif	1 ^{ère} enquête réalisée en 2005, enquête 2006 en cours

Extraits d'avant-projets de programmes statistiques 2007
présentés à d'autres formations du CNIS

(Pour information)

	page
Formation Démographie, conditions de vie	20
Formation Emploi, revenus	21
Formation Santé, protection sociale	23

Formation Démographie, conditions de vie

Institut national d'études démographiques (INED)

Non disponible à ce jour

Ministère de la culture et de la communication

Département des études, de la prospective et des statistiques (DEPS)

Opérations nouvelles

L'insertion professionnelle des étudiants des écoles supérieures artistiques

Le thème de l'adéquation Emploi/formation sera abordé par l'enquête nationale du CEREQ « génération 2004 », dans le cadre d'une convention CEREQ/Ministère de la Culture.

Il s'agit de se doter d'un outil transversal de connaissance des trajectoires d'insertion des sortants d'enseignement supérieur relevant du ministère de la culture tous champs artistiques et culturels confondus.

L'enquête menée auprès d'un échantillon des sortants 2004 aura pour objectifs : de mesurer le taux d'insertion des jeunes interrogés trois ans après leur sortie et d'apprécier l'adéquation entre l'emploi occupé et la formation suivie ; de disposer d'une telle connaissance pour l'ensemble des champs artistiques ; de situer l'insertion des jeunes formés dans les établissements culturels par rapport à celle des autres jeunes tous secteurs confondus.

Opérations répétitives

Suivi statistique annuel de l'enseignement supérieur artistique, état des lieux annuel par discipline des effectifs d'élèves et des diplômés. Ce suivi est assuré en collaboration avec le ministère de l'Éducation dans le cadre de l'amélioration de la connaissance des enseignements supérieurs en France.

Suivi statistique annuel de l'enseignement spécialisé donné dans les établissements contrôlés de musique de danse et de théâtre. Ce suivi comporte 2 volets : un volet concerne les effectifs d'élèves et d'enseignants ; un autre volet concerne le financement de ces écoles.

Ministère de la jeunesse, des sports et de la vie associative

Direction du personnel et de l'administration

Mission Bases de données et informations statistiques - MBDIS

Opérations répétitives

Les diplômes professionnels ou non délivrés par le ministère

Les diplômes sportifs ou d'animation, qui comportent pour certains un grand nombre de spécialités, sont délivrés par les directeurs régionaux. Les résultats sur les diplômes font l'objet d'un recensement annuel auprès des DRJS.

Formation Emploi, revenus

INSEE - Département Emploi et revenus d'activité Division Emploi

L'enquête européenne sur l'apprentissage tout au long de la vie (**Adult Education Survey**, dite AES), dont la collecte en France a été inscrite dans l'enquête complémentaire sur la formation continue de l'enquête Emploi 2006, sera exploitée. Pour sa première édition, cette enquête n'a pas fait l'objet d'un règlement. Elle a vocation à devenir quinquennale (et à être à l'avenir régie par un règlement).

Parmi les systèmes statistiques de synthèse construits à partir de l'enquête emploi, les **bilans formation-emploi**, réalisés en partenariat, principalement avec le CEREQ, la DEP et la DARES, occupent une place privilégiée. Après la mise sur internet des principaux tableaux de synthèses sur ce thème, prévue pour fin 2006, sera mis en chantier un ouvrage de la collection « *Références* » présentant des fiches et des dossiers (publication fin 2007 ou 2008). Cet ouvrage a vocation à être triennal, et les tableaux mis à disposition sur internet à être mis à jour annuellement.

L'enquête sur l'information et la vie quotidienne (IVQ) dont la collecte a eu lieu fin 2004 fera l'objet d'études et de publications, poursuivant les analyses et la première publication de 2005. Ainsi, un dossier pour *Economie et statistique* sur l'enquête est prévu pour fin 2007. L'enquête a été menée en Martinique en 2007 et pourrait être organisée dans un autre DOM en 2007.

CEREQ - Département Entrées dans la vie active (DEVA)

Génération 2004

Il s'agit d'une enquête génération pleine (40 000 questionnaires environ), en deux étapes :

- . une première interrogation à trois ans après la sortie du système éducatif, principalement tournée vers la production d'indicateurs et des usages institutionnels ;
- . des ré-interrogations à 5, à 7 ans (voire 10 ans) plus centrées sur les usages analytiques (notamment sur la question des parcours, des mobilités sur moyen terme) et permettant entre autre d'approfondir certains constats de la première étape (par exemple sur les insertions les plus problématiques).

La constitution de la base de sondage des jeunes présumés sortis de formation initiale en 2004 a été lancée en 2005 et s'achève en 2006. Comme pour Génération 2001, un petit questionnaire postal sera effectué en 2006 auprès d'un échantillon de jeunes. L'objectif de cette opération est de repérer des jeunes qui ont poursuivi des études en 2004-2005 (et qui sont donc « hors champ ») mais aussi d'améliorer l'information concernant leurs coordonnées téléphoniques.

L'interrogation téléphonique d'un échantillon de plus de 40 000 individus doit avoir lieu au printemps 2007. Le questionnaire sera proche de celui de Génération 98 pour permettre des comparaisons inter-générationnelles.

**Ministère de la fonction publique
DGAFP - Bureau des statistiques, des études et de l'évaluation**

Enquêtes nouvelles ou renouvelées

- enquête changement organisationnel et informatique auprès des employeurs de la fonction publique en collaboration avec l'INSEE, la DARES et le CEE
- rénovation de l'enquête sur la formation professionnelle
- rénovation de l'enquête sur les recrutements

Opérations répétitives : Enquêtes annuelles auprès des directions de personnel

Ces enquêtes portent sur le champ de la fonction publique de l'État et sont dans la mesure du possible régionalisées :

- la formation professionnelle des agents de l'État
- les recrutements de la fonction publique de l'État
- les accidents du travail et les maladies professionnelles
- la place des femmes dans les jurys de concours
- la place des femmes dans les organismes consultatifs
- les positions statutaires
- l'utilisation du compte épargne temps (CET)
- les emplois de direction et d'inspection générale (part des femmes) dans les trois fonctions publiques.

Formation Santé, protection sociale

Caisse nationale d'allocations familiales (CNAF) Direction des statistiques, des études et de la recherche (DSER)

Opérations répétitives :

SOURCE	PÉRIODICITÉ	OBSERVATIONS
<i>Questionnaire Formation</i>	Décembre	Enquête interne auprès des CAF
<i>Statistiques Formation professionnelle allocataires</i>	Décembre	Exploitation déclaration fiscale 2483

Ministère de la santé et des solidarités Direction de la recherche, des études, de l'évaluation et des statistiques (DREES)

En matière de **suivi des formations**, la Drees met en place le nouveau dispositif de recueil d'informations auprès des écoles, incluant notamment des données sur les caractéristiques individuelles des étudiants.

INTITULÉ	NATURE DE L'INVESTIGATION ET PÉRIODICITÉ	UNITÉ(S) OBSERVÉE(S)	CHAMP	PRINCIPALE(S) VARIABLES	DERNIÈRES PUBLICATIONS
<i>PROFESSIONS DE SANTÉ</i>					
Écoles de formation aux professions de santé	Enquête annuelle menée en commun avec le Ministère de l'Éducation Nationale, DGS, DHOS, DGAS, DRASS	8 500 étudiants pour l'enquête 2001 2002	Échantillon	- Effectifs des élèves - Nombre de diplômés - Origines sociales et géographiques	<u><i>Doc.de travail (Série.stat)</i></u> N°85 – juillet 2005 N°86 – août 2005

Fiches descriptives d'enquêtes

Pour avis d'opportunité

	Page
○ Enquête sur les parcours des candidats à la validation des acquis de l'expérience (titres et diplômes de niveau V)	25
○ Enquête sur le cheminement scolaire et professionnel des anciens élèves et apprentis 45 mois après leur sortie de l'enseignement agricole	28
○ Panel d'élèves du second degré recrutés en 2007	30
○ Panel d'élèves du premier degré recrutés en 1997	32

Pour information

○ Enquête sur l'entrée dans la vie adulte 2007 et volet complémentaire santé pour les élèves du panel Education constitué en 1995.....	34
--	----

Fiche descriptive d'enquête pour examen d'opportunité

Enquête sur les parcours des candidats à la validation des acquis de l'expérience (titres et diplômes de niveau V)

Les personnes intéressées par ce projet et qui ne pourraient pas participer à la réunion du 3 avril 2006 sont invitées à adresser leurs questions et remarques au Secrétariat général du Cnis (messagerie : cnis@insee.fr fax : 01 41 17 55 41).

1 - Service producteur

Cette enquête est un projet conjoint de la DGAS, DREES et de la DARES. Elle sera prise en charge par le département « Formation Professionnelle et Insertion des Jeunes », dans la sous-direction du « Suivi de l'évaluation des politiques d'emploi et de formation professionnelle » de la DARES.

2 - Intitulé de l'enquête

L'enquête s'intitulera « Parcours des candidats à la validation des acquis de l'expérience (titres et diplômes de niveau V) »

3 - Objectifs généraux de l'enquête

La validation des acquis de l'expérience (VAE), instituée par la loi de modernisation sociale du 17 janvier 2002, élargit le dispositif antérieur de validation des acquis professionnels (VAP) et consacre un nouveau droit d'accès à la certification. Depuis cette date, toute personne peut obtenir la totalité d'un diplôme ou d'un titre grâce à son expérience, qu'elle ait été acquise au travers d'activités salariées, non salariées ou bénévoles. Cette loi reconnaît donc l'existence d'une troisième voie d'accès à des titres professionnels ou des diplômes après celles de la formation initiale et continue.

L'enquête vise à mieux décrire les candidats à la VAE, à caractériser leurs projets et décrire les différentes étapes de leurs parcours (accompagnement, préparation des épreuves, passage des épreuves, solutions proposées et mises en œuvre en cas d'échec, relation avec les services publics d'orientation ou accompagnement).

L'enquête vise aussi à mieux comprendre les raisons de l'écart observé entre le nombre de candidats déclarés recevables et le nombre de diplômes ou titres effectivement délivrés par cette voie. Plusieurs travaux, essentiellement de nature qualitative, ont mis en évidence un certain nombre de difficultés rencontrées par les candidats à chacune des étapes de leur parcours. L'enquête a pour vocation d'objectiver et de quantifier ces difficultés en distinguant les principales raisons de l'inachèvement du processus de VAE : abandon dès l'amont de la procédure, abandon après échec à l'une des composantes du titre ou du diplôme, orientation vers la voie de la formation pour certaines composantes du titre ou du diplôme, lenteur de la procédure...

Enfin, la méthode de validation mise en œuvre au ministère de l'emploi est fondée sur la mise en situation professionnelle. Elle se distingue à cet égard de celle prévalant pour les diplômes des autres ministères qui se fondent sur une procédure d'examen d'un dossier écrit. L'enquête se propose de comparer les effets de ces deux types de techniques de validation.

4. Origine de la demande (règlement communautaire, demande ministérielle, ...) et utilisateurs potentiels des résultats.

La loi de modernisation sociale prévoit, dans son article 146, un rapport d'évaluation adressé par le Gouvernement au Parlement avant l'expiration d'un délai de cinq ans à compter de l'entrée en vigueur de la VAE. Les résultats de cette enquête alimenteront ce rapport.

L'enquête est proposée par la DGAS, la DREES et la DARES et sera financée par la DREES et la DARES. L'enquête se centre sur les titres et diplômes de niveau V car ceux-ci constituent actuellement le cœur de cible des demandes de VAE pour les ministères en charge de l'emploi, des affaires sociales et de la santé. L'enquête intègrera aussi les demandes de VAE sur les diplômes de

niveau V de l'Education nationale car ceux-ci constituent une alternative importante de validation, pour ce niveau de qualification.

5 - Principaux thèmes abordés

Les principaux thèmes abordés seront les suivants :

- Profil des candidats : caractéristique socio-démographique, trajectoire professionnelle passée,
- Motivation et initiative à l'origine de la démarche : attentes vis-à-vis du dispositif,
- Parcours de VAE : cadencement des diverses étapes, obstacles rencontrés, accompagnement au cours du processus...,
- Impact de la VAE : résultat au cours des différentes étapes, impact de la VAE sur le parcours professionnel...

6. Place dans le dispositif statistique existant sur le même sujet ; apport à la connaissance du domaine par rapport à d'autres sources (enquêtes ou fichiers administratifs).

Malgré l'amélioration et l'homogénéisation progressive des systèmes de gestion des ministères, on ne peut aujourd'hui caractériser transversalement les candidats à la VAE au moment de leur recevabilité qu'en fonction d'un faible nombre de dimensions : (sexe, tranche d'âge, demandeur d'emploi ou salarié, niveau visé. A fortiori, les systèmes d'information ne permettent pas d'établir de façon homogène des taux de réussite ou des durées d'accès au titre ou diplôme visé. L'enquête permettra, à cet égard, de disposer de statistiques plus riches, transversales aux divers ministères certificateurs. L'enquête permettra par ailleurs de disposer d'éléments explicatifs des parcours (cf. section 3), qui ne sont présents dans aucune source alternative.

7. Bases de sondage

La base de sondage est constituée par les candidats à la VAE dont le dossier a été jugé recevable pour les titres et diplômes de niveau V des ministères de l'Education nationale, de l'Emploi de la cohésion sociale et du logement, et de la Santé entre le 1^{er} janvier et le 30 juin 2005. En l'état actuel des systèmes de gestion propres à chaque ministère, la constitution de cette base de sondage requiert la remontée d'informations détenues par les services départementaux, régionaux ou rectoraux, selon les ministères concernés.

8. Unités enquêtées, champ de l'enquête et nombre d'unités enquêtées

Le champ de l'enquête a été circonscrit aux candidats aux titres et diplômes de niveau V. Ce choix est dicté par le domaine de compétence relevant des ministères chargés des affaires sociales et de l'emploi, à l'origine du projet (cf. section 4).

Toutefois, l'enquête prend en compte tous les diplômes de niveau V, délivrés par les autres ministères.

L'enquête se fera auprès de 4 000 à 6 000 candidats à la VAE répartis de la manière suivante :

- 1 000 à 1 500 candidats pour le titre homologué Assistant(e) de vie du Ministère chargé de l'emploi.
- 1 000 à 1 500 candidats pour le diplôme d'Etat d'auxiliaire à la vie sociale (DEAVS) du ministère des Affaires sociales.
- 1 000 à 1 500 candidats pour le diplôme d'aide soignante du ministère des Affaires sociales.
- 1 000 à 1 500 candidats pour les diplômes de niveau V des ministères de l'Education nationale et de l'agriculture ainsi que les autres titres de niveau V du ministère chargé de l'emploi.

9. Période (même approximative) et périodicité de la collecte ; service réalisant la collecte

L'enquête aura lieu au dernier trimestre 2006. Elle sera effectuée par un institut de sondage privé.

10. Impact sur l'unité enquêtée et notamment temps de réponse maximum au questionnaire

L'enquête se déroulera par téléphone, avec une durée d'environ 20 minutes.

11. Comité de concertation : composition effective ou envisagée

Le groupe de pilotage est constitué par le CEREQ et les différents ministères certificateurs : Ministère de l'Education nationale (DEP, mission VAE), Ministère chargé de l'action sociale (DREES, DGAS), Ministère chargé de l'emploi (DGEFP, DARES), Ministère de la Jeunesse et des Sports et Ministère de l'Agriculture. Le CEREQ et la DARES se partagent l'élaboration du questionnaire.

Une réunion de concertation sera organisée afin de recueillir l'avis des partenaires sociaux sur le projet de questionnaire.

12. Extensions régionales prévues ? Si oui citer les régions :

Non

13. Diffusion des résultats

Les résultats feront l'objet de publications dans les collections habituelles de la DARES (Premières informations et Premières synthèses) ainsi que dans les collections de la DREES (Etudes et résultats) pour les diplômes d'aide soignante et d'auxiliaire de vie sociale (DEAVS).

Fiche descriptive d'enquête pour examen d'opportunité

Enquête sur le cheminement scolaire et professionnel des anciens élèves et apprentis 45 mois après leur sortie de l'enseignement agricole

Les personnes intéressées par ce projet et qui ne pourraient pas participer à la réunion du 3 avril 2006 sont invitées à adresser leurs questions et remarques au Secrétariat général du Cnis (messagerie : cnis@insee.fr fax : 01 41 17 55 41).

1 – Service producteur

Ministère de l'Agriculture et de la Pêche a en charge l'enseignement agricole Direction Générale de l'Enseignement et de la Recherche (DGER)

2 – Intitulé de l'enquête :

Enquête sur le cheminement scolaire et professionnel des anciens élèves et apprentis 45 mois après leur sortie de l'enseignement agricole.

3 – Objectifs généraux

Connaître le nombre de jeunes qui poursuivent des études diplômantes ou des formations spécifiques après avoir obtenu un CAPA, BEPA, BTA ou Baccalauréat ou un BTSA, Approcher le processus d'insertion professionnelle à ces niveaux de qualification, Décrire précisément les emplois occupés par ces jeunes diplômés de l'enseignement agricole et caractériser les secteurs d'activité.

4 – Origine de la demande et utilisateurs potentiels des résultats

Dès les années soixante dix, la DGER souhaite se donner les moyens de connaître le devenir des anciens élèves de l'enseignement agricole. Après avoir collaboré quelques temps aux Enquêtes d'Entrée dans la Vie Active (EVA) du CEREQ, la DGER, en 1984, décide de réaliser elle-même des enquêtes régulières. A cette époque elle entreprend la rénovation de son système éducatif et elle a besoin de disposer d'informations sur le parcours des jeunes à l'intérieur de l'enseignement agricole et de connaître les processus de leur insertion professionnelle.

Depuis plus de 10 ans maintenant, la réalisation de ces enquêtes est confiée à l'Etablissement National d'Enseignement Supérieur Agronomique de Dijon (ENESAD). Leur utilité est reconnue tant au niveau central que régional, notamment pour la régulation de l'offre de formation et pour la rénovation des diplômes.

5 – Principaux thèmes abordés

Il est procédé d'abord à une description détaillée de l'offre de formation et du public inscrit à partir de trois variables : le genre, la profession des parents et le cursus scolaire avant de préparer le diplôme étudié.

Ensuite, l'attention est portée plus particulièrement sur les élèves diplômés puisqu'un des objectifs du ministère porte sur l'évaluation d'un diplôme :

- description du type d'études entreprises par les diplômés, en distinguant les études diplômantes (études débouchant sur un diplôme d'un niveau supérieur) des études qualifiantes non certifiées (études apportant une qualification supplémentaire sans donner un niveau supérieur) et le taux de réussite des élèves,

- étude du processus d'insertion professionnelle pour les élèves qui sont entrés directement sur le marché du travail après l'obtention du diplôme ou ceux qui ont poursuivi des études sans obtenir un diplôme de niveau supérieur.

Pour cette population, des indicateurs sont construits tels que le taux d'insertion, le taux de chômage, le temps moyen avant de trouver un premier emploi, ou le temps passé en recherche d'emploi.

Enfin, une description précise des emplois classés par secteurs d'activité est faite. Pour cela, les nomenclatures de l'INSEE sont utilisées : celle des professions et catégories socioprofessionnelles (PCS) et la nomenclature d'activités françaises (NAF).

6 - Place dans le dispositif statistique existant sur le même sujet

Depuis 1994, chaque diplôme fait l'objet d'une étude tous les deux ans, les BTSA et les BEPA les années paires, les diplômés de niveau IV et les CAPA les années impaires.

7 - Bases de sondage

Les enquêtes portent sur l'ensemble des jeunes sortis de formation, elles sont donc exhaustives excepté l'enquête sur le niveau CAPA qui concerne un échantillon au 1/20^{ème}.

8 - Unités enquêtées

En dehors de l'enquête sur le niveau CAPA qui se fait par téléphone, toutes les enquêtes sont postales. Le questionnaire est soumis à tous les anciens élèves et apprentis de l'enseignement agricole public et privé, inscrits en année terminale d'une section préparant au BTSA ou au BEPA.

L'exhaustivité de la population enquêtée a été préférée à l'échantillonnage en raison de la diversité des spécialités offertes et du faible effectif de certaines. De plus, une des spécificités des établissements de l'enseignement agricole est leur insertion dans le territoire : ouverture sur le monde professionnel, projet d'établissement en relation avec les projets du territoire, nombreux stages dans les formations proposées aux élèves. Pour mettre en œuvre cette politique, les établissements ont besoin d'outils. Les enquêtes auprès des anciens élèves sont un de ces outils car, à partir du fichier de données nationales, des fiches reprenant les indicateurs au niveau régional sont réalisées.

9 - Période et périodicité de la collecte

Au mois de mars, les établissements d'enseignement envoient les questionnaires aux anciens élèves ou apprentis, effectuent les relances, regroupent et expédient les réponses à l'ENESAD (maître d'œuvre). Les établissements retardataires sont relancés au cours du mois de juin. Chaque enquête est reconduite tous les deux ans.

10 – Impact sur l'unité enquêtée et temps de réponse maximum au questionnaire

Le temps moyen de réponse est de 30 minutes pour l'enquête téléphonique et de 45 minutes maximum pour l'enquête postale.

11- Comité de concertation

Un comité de pilotage est constitué. Il est composé :

- de responsables de la sous direction de la stratégie en formation, recherche et développement à la direction générale de l'enseignement et de la recherche,
- de représentants de l'enseignement privé agricole,
- de représentants de l'enseignement agricole des régions (des services régionaux de la formation et du développement),
- d'experts :
 - le rapporteur de l'observatoire national de l'enseignement agricole,
 - un délégué régional de l'ingénierie de formation
- de représentants des partenaires sociaux (organismes syndicaux de l'enseignement).

Le comité de pilotage qui se réunit au moins une fois chaque année, a un rôle de conseil dans la méthodologie à suivre pour l'exploitation des enquêtes et donne son avis sur les premiers résultats.

12 – Extensions régionales prévues :

Non

13 - Diffusion des résultats

Elle est réalisée par plusieurs canaux :

- des synthèses de six pages à destination d'un large public (les instances de l'enseignement agricole, les élèves et apprentis enquêtés, enseignants, familles...), sous forme de plaquettes produites en juin de l'année suivant celle de l'enquête,
- des fiches régionales mises à disposition des SRFD, à leur demande
- des rapports plus complets diffusés dans le courant de l'année suivant celle de l'enquête par Educagri éditions ou téléchargeables sur le site Internet de l'Enseignement Agricole à la rubrique "insertion professionnelle" (pour les enseignants, chargés d'études, chercheurs...)
- des diaporamas sous power point pour des présentations orales.

Fiche descriptive d'enquête pour examen d'opportunité

Panel d'élèves du second degré recrutés en 2007

Les personnes intéressées par ce projet et qui ne pourraient pas participer à la réunion du 3 avril 2006 sont invitées à adresser leurs questions et remarques au Secrétariat général du Cnis (messagerie : cnis@insee.fr fax : 01 41 17 55 41).

1. Service producteur

Direction de l'évaluation et de la prospective, Ministère de l'Education nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche

2. Intitulé de l'enquête

Panel d'élèves du second degré recrutés en 2007

3. Objectifs généraux de l'enquête

Le nouveau panel du second degré, qui fait suite à quatre panels de collégiens (recrutés successivement en 1973, 1980, 1989 et 1995) a pour objectif principal de décrire et d'expliquer les carrières et performances scolaires des élèves depuis l'entrée en sixième jusqu'à la fin de la formation initiale .

4. Origine de la demande (règlement communautaire, demande ministérielle, ...) et utilisateurs potentiels des résultats

L'analyse des carrières et des performances scolaires implique le recueil d'un grand nombre d'informations individuelles sur les élèves, leur famille et leur environnement. Elle nécessite aussi des observations répétées de leurs cheminements dans le système éducatif et de leurs acquis. Le panel intéresse un grand nombre d'acteurs du système éducatif, le ministère de l'Education nationale, mais aussi de nombreux chercheurs qui y trouvent une source d'une grande richesse permettant de réaliser des études sur la durée (impact du milieu sociale, trajectoires scolaires...). Enfin, il permet de répondre à certaines demandes de taux de poursuite d'études formulées par les organisations internationales.

5. Principaux thèmes abordés

Le panel 2007 permettra :

- de **suivre de manière précise et détaillée les cheminements des élèves de l'échantillon au collège et au lycée, puis dans l'enseignement supérieur**. Le rendement du système éducatif pourra être ainsi apprécié au travers de mesures comme la proportion d'élèves parvenant sans redoubler aux différents niveaux de formation, le nombre d'années mis pour les atteindre ou encore le niveau d'acquis cognitifs ou socio-cognitifs atteint à certaines étapes du cursus scolaire. L'observation des élèves de la cohorte dans les premières années de l'insertion professionnelle permettra à plus long terme d'apprécier le rendement du système éducatif sur le marché du travail.

- de **mesurer l'égalité des chances devant l'enseignement**. Grâce aux informations recueillies sur la famille des élèves et les caractéristiques des écoles qu'ils fréquentent, le panel d'élèves recruté en 2007 permettra de mieux comprendre les inégalités de trajectoires et de performances scolaires. En particulier, il rendra possible une mesure fine des disparités sociales de réussite à tous les niveaux d'enseignement. Il permettra aussi d'éclairer la manière dont se développent les inégalités sociales, en faisant le partage entre ce qui relève des caractéristiques individuelles et ce qui tient au contexte d'enseignement.

- **d'évaluer la manière dont l'école participe à l'intégration des enfants d'immigrés**. Les panels sont aujourd'hui la seule source statistique qui permet d'étudier les enfants d'immigrés – au sens stricto sensu du terme, les élèves dont les parents sont nés étrangers à l'étranger.

6. Place dans le dispositif statistique existant sur le même sujet ; apport à la connaissance du domaine par rapport à d'autres sources (enquêtes ou fichiers administratifs)

Le panel s'appuie sur le système d'information de l'Education nationale afin de suivre les parcours des élèves. Il comprend :

1°) **Une actualisation annuelle de la situation scolaire de l'élève** : avec la généralisation du système d'information Scolarité à l'ensemble des établissements publics et privés sous contrat, cette actualisation sera réalisée presque exclusivement par croisement avec les bases académiques d'élèves. Des interrogations directes des établissements et des parents prendront le relais dans le cas où les élèves quitteraient.

2°) **La mesure des performances scolaires** : l'analyse des carrières scolaires n'a pas de sens si le niveau objectif d'acquis des élèves n'est pas mesuré régulièrement. Les scores obtenus par tous les élèves de l'échantillon aux épreuves nationales d'évaluation de sixième seront recueillis au moment du recrutement de l'échantillon. Si l'on veut que l'enquête garde tout son intérêt, notamment pour l'analyse des stratégies d'orientation de fin de troisième, il est souhaitable que les niveaux d'acquis en français, mathématiques et première langue vivante soient à nouveau mesurés au terme de la scolarité au collège.

3°) **L'interrogation des familles** : toutes les familles ayant un enfant dans l'échantillon seront interrogées dans le cadre d'une enquête postale ou téléphonique au cours du second trimestre 2008. Cette enquête aura trois objectifs. Elle recueillera d'abord des informations précises sur la composition de la famille et les parents : profession, niveaux de diplôme et de formation, taille de la famille, rang de l'élève dans la fratrie, nationalité, pays de naissance, langue parlée à la maison, conditions de logement. Elle permettra ensuite de mieux connaître la scolarité primaire et les conditions dans lesquelles était gardé l'enfant avant l'entrée dans l'enseignement préélémentaire. Enfin, une large part du questionnaire sera consacrée à la manière dont l'élève et sa famille vivent la scolarité au collège : choix de l'établissement, rencontres avec les enseignants, suivi par les parents des études, conception du rôle de l'école et des enseignants, appréciation du degré de réussite de l'élève, activités extra-scolaires de l'enfant.

7. Bases de sondage

L'échantillon sera tiré dans les bases académiques d'élèves.

8. Unités enquêtées (nombre d'entreprises, d'établissements, de ménages, de particuliers, ...), champ de l'enquête (codes NAF, champ géographique, etc.)

Entre 35 000 et 40 000 élèves entrant en classe de sixième en 2007.

9. Période (même approximative) et périodicité de la collecte ; service réalisant la collecte

Le panel est conçu pour une durée minimale de 15 ans mais qui pourra être revue en fonction des utilisations.

10. Impact sur l'unité enquêtée et notamment temps de réponse maximum au questionnaire

Les enquêtes réalisées dans le cadre du panel le sont par voie postale ou téléphonique et présentent une durée courte (moins d'une heure).

11. Comité de concertation : composition effective ou envisagée

La pratique en matière de mise en place des panels d'élèves est de mener une consultation à la fois interne et externe pour s'assurer que l'instrument mis en place corresponde aux besoins, tant de l'administration centrale du ministère que de ceux de la communauté scientifique. Un groupe de concertation sera prochainement composé.

12. Extensions régionales prévues ? Si oui citer les régions :

sans objet

13. Diffusion des résultats

Les différents supports éditoriaux de la DEP constituent le vecteur principal de diffusion des résultats : Education & Formations, Note d'information, RERS ainsi que les différentes publications de l'INSEE. La diffusion se fait donc au niveau national. Les premiers résultats de l'enquête (première étude) seront publiés dans un délai de 15 mois après le lancement du panel (à l'horizon janvier 2009).

Fiche descriptive d'enquête pour examen d'opportunité

Panel d'élèves du premier degré recrutés en 1997 Prolongation de l'observation

Les personnes intéressées par ce projet et qui ne pourraient pas participer à la réunion du 3 avril 2006 sont invitées à adresser leurs questions et remarques au Secrétariat général du Cnis (messagerie : cnis@insee.fr fax : 01 41 17 55 41).

1. Service producteur

Direction de l'évaluation et de la prospective, Ministère de l'Education nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche

2. Intitulé de l'enquête

Panel d'élèves du premier degré recrutés en 1997

3. Objectifs généraux de l'enquête

Le panel a pour objectif principal de décrire et d'expliquer les carrières et performances scolaires des élèves depuis l'entrée en CP jusqu'à la fin de la formation secondaire.

4. Origine de la demande (règlement communautaire, demande ministérielle, ...) et utilisateurs potentiels des résultats

Le panel a été mis en place en 1997, notamment pour évaluer les effets sur le déroulement des scolarités de la généralisation depuis 1992 de la politique des cycles à l'école, et pour approfondir la connaissance des carrières scolaires dans l'enseignement primaire. A l'origine, l'observation était prévue pour 10 ans à compter de la rentrée 1997.

5. Principaux thèmes abordés

Suivi de la scolarisation des élèves

6. Place dans le dispositif statistique existant sur le même sujet ; apport à la connaissance du domaine par rapport à d'autres sources (enquêtes ou fichiers administratifs)

Le panel s'appuie sur le système d'information de l'Education nationale afin de suivre les parcours des élèves.

7. Bases de sondage

sans objet

8. Unités enquêtées (nombre d'entreprises, d'établissements, de ménages, de particuliers, ...), champ de l'enquête (codes NAF, champ géographique, etc.)

La première interrogation a été réalisée en 1997 auprès de 1 570 écoles primaires. Sont interrogés chaque année les chefs d'établissements où sont scolarisés les élèves encore présents dans le panel, soit environ 8 600 élèves en 2006

9. Période (même approximative) et périodicité de la collecte ; service réalisant la collecte

La période de collecte s'étend de novembre à juin. Les questionnaires papier sont envoyés aux chefs d'établissements par la Sdes pour compléter les informations issues du système de gestion Scolarité.

11. Comité de concertation

sans objet

12. Extensions régionales prévues ? Si oui citer les régions :

Non

13. Diffusion des résultats

Les différents supports éditoriaux de la DEP constituent le vecteur principal de diffusion des résultats : Education & Formations, Note d'information, RERS ainsi que les différentes publications de l'INSEE. La diffusion se fait donc au niveau national. La dernière publication est parue dans Education et formation n°72 - octobre 2005- [Influence des caractéristiques du groupe des pairs sur la scolarité élémentaire](#) - Laurent Davezies

POUR INFORMATION

Enquête présentée pour examen d'opportunité à la formation Emploi, revenus le 24 février 2006

Enquête sur l'entrée dans la vie adulte 2007 et volet complémentaire santé pour les élèves du panel Education constitué en 1995

Les personnes intéressées par ce projet et qui ne pourraient pas participer à la réunion du 3 avril sont invitées à adresser leurs questions et remarques au Secrétariat général du Cnis (messagerie : cnis@insee.fr fax : 01 41 17 55 41).

1. Service producteur

INSEE - Département de l'emploi et des revenus d'activité – Pôle « Diplômes et spécialités de formation » et DEP - Sous direction des études statistiques.

2. Intitulé de l'enquête

Enquête 2007 sur l'entrée dans la vie adulte des élèves entrés en sixième en 1995.

3. Objectifs généraux de l'enquête

L'objectif est d'interroger chaque année les jeunes qui sont sortis du système scolaire sur leur entrée dans la vie adulte, leur carrière professionnelle et leurs comportements (familiaux, migratoires, culturels). En 2007 on interrogera une troisième fois les répondants à l'enquête « entrée dans la vie adulte » 2005, les répondants à l'enquête de 2006 seront interrogés pour la seconde fois, et on interrogera pour la première fois les jeunes du Panel DEP95 qui ont fini leurs études ou qui ont quitté l'école en 2005.

En 2007 vient s'ajouter au questionnaire habituel de 4 pages une série de questions complémentaires d'un volume d'environ 4 pages sur le thème de la santé : environnement familial, mode de vie, vie affective et sexuelle, prévention, santé mentale et psycho sociale, accidents de la vie courante et conduite à risques, recours aux soins, couverture sociale. Il s'agit, avec des outils standardisés permettant de disposer d'éléments de comparaison avec d'autres sources, de décrire l'état de santé dans ses dimensions physique et psychique ainsi que ce qui s'y rattache pour la population des jeunes adultes. Ce thème est plutôt assez mal connu en ce qui concerne cette population jeune et globalement en « bonne santé ».

A noter, la DEP administrera également les questions complémentaires sur la santé aux personnes encore scolarisées : ainsi, toute la cohorte du panel sera concernée par le supplément.

4. Utilisateurs potentiels des résultats

Les utilisateurs des résultats sont les différents partenaires de l'opération : DARES, DEP, DREES, INSEE, LASMAS.

5. Principaux thèmes abordés

L'enquête de 2007 s'adresse à trois sous-populations : les nouveaux sortants de l'école de 2005, les sortis de l'école en 2004 ou avant qui ont déjà répondu une ou deux fois à l'enquête (en 2006 et/ou en 2005) et les personnes encore scolarisées. Concernant les sortis du système scolaire, trois questionnaires distincts seront mis en place : pour les nouveaux sortants il sera identique à celui de l'enquête « entrée dans la vie adulte » 2006 (date de sortie du système éducatif, raison de l'arrêt des études, situation au moment de la sortie du système scolaire, situation professionnelle actuelle, conditions de vie), et pour les personnes réinterrogées, le questionnaire se composera d'une partie des questions de la première interrogation et de questions nouvelles, entre autres sur les changements d'emploi qui se sont produits depuis un an. A chacun de ces questionnaires viendra s'ajouter le volet complémentaire de 4 pages sur le thème de la santé.

6. Unités enquêtées (entreprises, établissements, ménages, particuliers, ...), champ de l'enquête et nombre d'unités enquêtées

Le taux de sondage de l'échantillon initial constitué en 1995 est de 1/40 environ, soit 17 830 élèves.

Le champ de l'enquête est l'ensemble de l'échantillon initial, non compris les décès et les départs à l'étranger. Ce champ se décompose en deux parties :

- 1 - les jeunes échantillonnés dans le panel en 1995 et qui sont sortis du système éducatif en 2005 ou avant. 3 200 d'entre eux ont répondu à la première vague d'enquête en 2005 (ils sont sortis du système éducatif en 2003 ou avant) et seront interrogés pour la 3^{ème} fois en 2007. Et environ 1 000 jeunes ont quitté l'école en 2004, qui seront interrogés pour la seconde fois en 2006, et 1500 environ auront quitté le système éducatif en 2005 ; ceux-là seront interrogés pour la première fois en 2007. Ceux-ci sont suivis par l'INSEE.
- 2 - les jeunes échantillonnés dans le panel en 1995 et qui sont encore à l'école en 2005. Ceux-ci sont suivis par la DEP.

7. Période de collecte et service réalisant la collecte

L'enquête sera réalisée par voie postale avec relance (postale et téléphonique) un mois plus tard, au printemps 2007. Le maître d'œuvre, pour ce qui concerne la partie de l'échantillon ayant quitté l'école (cf. (1) ci-dessus), est le pôle « Diplômes », rattaché au DERA - division Emploi, et pour ce qui concerne la partie de l'échantillon encore scolarisée (cf. (2) ci-dessus), est la DEP - sous-direction des études statistiques.

8. Impact sur l'unité enquêtée et notamment temps de réponse maximum au questionnaire

La durée du questionnaire (4 pages + 4 pages pour l'enquête complémentaire) est estimée à 20 minutes en moyenne. Un test sera effectué au second trimestre 2006 pour valider le questionnaire et préciser cette durée.

9. Comité de concertation : composition effective

Les personnes consultées pour établir le contenu du questionnaire sont Philippe Zamora (DARES), Jean-Baptiste Herbet, Emmanuelle Nauze-Fichet (DREES), Jean-Paul Caille, Sylvie Lemaire, Fabienne Rosenwald (DEP), Roxane Silberman (LASMAS), Dominique Goux, Fabrice Murat (DERA, division Emploi), Véronique Guyon, Olivier Ribon (DR PACA, pôle Diplômes).

10. Diffusion des résultats

Mise à disposition d'un fichier de données individuelles copropriété INSEE-DEP. Diffusion dans les conditions habituelles du fichier (DARES, DREES, centre Quételet, etc.).